

FUMASSE !!!

**LIQUIDER LES MISSIONS à
la DGFIP ...**

Une priorité du gouvernement !



La DGFIP est au cœur de l'appareil d'État de par ses missions fiscales, comptables et financières. L'affaiblir, c'est entraver toute la bonne marche du service public.

Aucun métier, aucune structure, aucun territoire n'est à l'abri !

Si le Directeur Général n'est pas entré dans le détail de chacun des chantiers, aucun doute n'est possible sur le fait qu'ils émanent de la volonté du gouvernement d'en finir avec la DGFIP... et d'y sacrifier l'avenir des agents !

Quelques exemples d'annonces qui sont dans l'air du temps :

- Les paiements en liquide seront transférés à la Poste, puis d'autres tâches, notamment avec le développement des maisons de service au public.
- Une entreprise privée prendra des appels téléphoniques pour la mise en place du PAS.
- L'architecture du recouvrement et son réseau « seront repensés ».
- Les contrôles seront allégés (pour la dépense publique comme pour les entreprises).
- La cible pour les SPF est d'un par département.
- Les SIP sont sur la sellette avec le PAS, tout comme le cadastre en lien avec l'IGN.
- Les agences comptables au sein des collectivités territoriales et les services facturiers seront généralisés (la séparation ordonnateur/comptable serait obsolète !).
- Les fermetures de sites se poursuivent (SIE compris).
- La gestion des RH passerait sous la responsabilité des préfets... jusqu'à la liquidation de la DGFIP en tant qu'administration centrale à réseau déconcentré.

Le 22 mars près de 50 % des agents étaient en grève en Gironde ! Le malaise est grand !

Les 3 et 22 mai les organisations syndicales Girondines appellent à nouveau à des journées de grèves en lien avec nos organisations nationales. De plus, durant ce mois de mai nous allons vous proposer différentes actions, (AG, distribution de tracts, journées de travail minimum...).

Nous devons nous retrouver autour de ses initiatives pour exprimer notre refus de cette politique de casse de nos services !

La Poste pourrait lancer un service d'aide à la déclaration d'impôt en ligne

La Poste poursuit sa mue, cherchant des relais de croissance face à la baisse des envois de courrier. La direction envisagerait une nouvelle piste de diversification pour les 73.000 facteurs de l'Hexagone, selon des informations publiées par *Le Monde*. Le quotidien rapporte que la direction de La Poste a fait part aux syndicats d'un projet d'aide à la télédéclaration de revenus.

Un service payant lancé en 2019 ?

Il s'agirait pour le facteur d'aider dans cette démarche les personnes peu à l'aise avec les outils numériques, lors d'une session d'environ 45 minutes, à leur domicile, **le tout facturé « autour de 50 euros »**.

« Le projet est à l'étude, pour mieux accompagner les particuliers et réduire la fracture numérique, l'un des axes de notre stratégie », a confirmé au *Monde* la direction du groupe public. « Ce serait probablement pour la prochaine période de télédéclaration, en 2019 », dit-elle, en précisant ne pas avoir encore finalisé « les contours de l'offre ». Selon La Poste, 900

«facteurs service expert» pourraient assurer ce service.

La télédéclaration obligatoire pour tous en 2019

Le groupe public saisirait ainsi une opportunité, alors que dès 2018, la télédéclaration des revenus supérieurs à 15.000 euros sera obligatoire, avant d'être étendue à tous les contribuables en 2019.

En 2017, plus de la moitié des contribuables français ont déclaré leurs revenus 2016 sur Internet à la date limite de dépôt, une première depuis l'instauration de la télédéclaration, selon Bercy.

La Poste essaie ainsi de répéter l'expérience de l'épreuve du code de la route qui a remporté un certain succès, tarifée 30 euros alors que la prestation rendue par les préfectures est gratuite (...) La qualité de service est dégradée, les réclamations se multiplient et la souffrance au travail à La Poste reste préoccupante comme en témoignent cette année encore les mauvais chiffres de l'accidentologie.

APPEL à Candidatures !! Recrutement de volontaires du service Civique

La DRFIP 33 a recruté 8 volontaires du service civique pour une durée de 8 mois, du 15 mars au 14 novembre 2018.

Les volontaires ont été affectés sur les sites suivants :

- Cité administrative (2)
- Mérignac (2)
- Cenon (2)
- Libourne (1)
- Langon (1)

➤ Trois types de mission sont offertes aux volontaires :

- une mission de facilitation en amont de l'accueil au guichet des particuliers ou des professionnels dans les Centres des Finances Publiques avec pour objectif de contribuer à la qualité des conditions d'accueil ;
- une mission consistant à familiariser certains publics (personnes âgées, publics culturellement défavorisés...) au maniement informatique et à l'utilisation de services en ligne (dont ceux de la DGFIP) ;
- une mission tendant à faire connaître les finances publiques et en particulier les impôts aux jeunes en milieu scolaire. Les volontaires devront assurer les trois types de mission au cours de leur engagement.

Les volontaires doivent avoir au moins 18 ans et au plus 25 ans. Ils percevront une indemnité mensuelle de 472,97 euros et une prestation de subsistance de 107,58 euros soit un total de 580,55 euros.

Le service civique est un engagement volontaire pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général. La note d'information propose des types de tâches que les volontaires pourraient effectuer dans les services. Mais cette liste n'est pas exhaustive et, dans les faits, les dérives sont envisageables.

➤ Pour la CGT Finances Publiques, il est inadmissible de combler artificiellement les vacances d'emplois au détriment de recrutement de fonctionnaires sous statut. La contribution « utile » demandée à ces volontaires dans les 3 types de tâches proposées est, pour la CGT Finances Publiques, un aveu clair de l'échec de l'Administration à maintenir un Service public de qualité.

L'Administration admet la nécessité de renforcer les conditions d'accueil, détériorées par la fusion (pourtant prônée comme une avancée majeure du service aux usagers) et les suppressions d'emplois ! Une formation leur serait dispensée et un suivi par « tutorat » serait mis en place. Quelle formation et quel type de tutorat ? Les services accueillent les agents C stagiaires, les contrôleurs stagiaires, les inspecteurs stagiaires, les agents PACTE, les apprentis et maintenant les volontaires au service civique. Tous ces publics devant être formés et suivis par un tuteur ou maître d'apprentissage.

Les agents de la DGFIP sont déjà sous tension, la Direction impose, en plus de pallier les suppressions d'emplois et d'appliquer sans cesse de nouvelles réformes fiscales, de prendre la responsabilité de former de plus en plus de publics ! Ce nouveau dispositif va, encore une fois, impacter les services de la DGFIP et doit donc faire l'objet d'un véritable dialogue social.



D&Co version DRFIP 33

En janvier dernier, la section CGT a interpellé la direction, afin que cette dernière apporte des réponses aux interrogations soulevées par les dépenses importantes engagées pour les travaux et l'achat de mobilier suite à la prise de fonction de la nouvelle directrice.

Alors que dans de nombreux services, malgré les demandes répétées du CHS pour obtenir des conditions de travail décentes pour les agents, on s'entend souvent répondre qu'il n'y a plus de crédit, nous pouvions donc légitimement nous interroger sur l'origine des fonds utilisés et sur la nécessité de telles dépenses en ces temps de restrictions budgétaires...

Lors du dernier CTL, toutes les réponses ont pu nous être apportées.

Et comme bien souvent la CGT s'inquiète pour peu de choses, nous avons pu être rassurés sur la nécessité et l'urgence de ces dépenses...

Voici quelques exemples de dépenses et les réponses apportées :

- 13 000 € de rénovation de stores et câblages dans les bureaux de la direction.

➤ Somme conséquente, que rien, mis à part la prise de fonction de la nouvelle directrice ne nous semblait justifier. En fait nous n'avions pas pris la mesure des choses...

La direction nous a assuré avoir engagé ces dépenses en vue de l'installation future du CSRH. Cependant, nous avons cru comprendre que la création de ce nouveau service en Gironde, tout comme les 9 autres sur la France, était géré par la DG avec une enveloppe spécifique pour l'ensemble des travaux.... !

Nous ne pouvons évidemment que nous féliciter d'une telle anticipation en Gironde de l'amélioration du cadre de travail des futurs collègues. Anticipation jamais connue jusqu'à présent et ce jusqu'aux dernières fusions du début d'année. !!!!

➤ Cette nouvelle ravira certainement les collègues du CFP de Langon qui travaillent dans des locaux laissés à l'abandon depuis des années et dont les volets sont toujours bloqués malgré les demandes d'intervention répétées au niveau du CHS.

- 8500 € d'achat de mobilier (canapé, fauteuil, table basse) pour le bureau de la direction.

➤ Là encore il nous a été répondu qu'il s'agit d'une dépense utile au regard des fonctions de représentation du N°1 pour accueillir les partenaires institutionnels...

➤ Là encore nous voilà rassurés que les partenaires institutionnels puissent être reçus bien confortablement avec du mobilier Roche Bobois !

Ayons une pensée émue pour tous les contribuables lambda que l'on accueille entassés dans le hall d'un SIP, ou debout sous la pluie à l'entrée de la Cité administrative...

Nous n'avons décidément pas tous la même valeur....

➤ Dernière information à l'attention des collègues de Mériadeck, qui ne l'ont certainement pas eu en primeur. Afin de pouvoir rentabiliser la carte parcup préchargée achetée par la direction, n'hésitez pas à la demander puisqu'elle est à disposition de tous les utilisateurs des véhicules de la direction.

A quand une carte parcup à disposition des agents de la Cité qui tous les jours galèrent

pour se garer puisqu'il n'y a pas assez de place de parking en comparaison du nombre d'agents ???

Nous sommes certains que toutes ces informations ne vous laisseront pas de marbre quand on connaît le quotidien dans les services ainsi que les conditions d'installation des agents sur de nombreux sites.

Petit listing non exhaustif des problèmes récurrents rencontrés sur les différents sites du département :

- problèmes de chauffage et climatisation sur quasiment la totalité de nos sites (Lesparre, Mérignac, Arcachon, ...)

- problèmes de climatisation à la Cité et Mériadeck

- problème de luminosité à la Cité.

N'hésitez pas à nous transmettre toutes vos demandes d'amélioration de conditions de travail afin d'en informer la direction qui ne pourra bien entendu plus nous dire qu'il n'y a pas de crédit !!!!

Budget Logistique Immobilier : existe-t-il encore une division BLI ?

La division se fait remarquer depuis peu par ses récents mouvements de personnel :

- départ d'un agent technique vers un poste comptable,
- départ du chef de service vers un poste comptable,
- départ de l'adjointe vers un poste comptable.

Décidément, la division donne beaucoup au réseau !

Malaise ambiant, départs ajoutés aux rumeurs de remaniement ne laissent pas de nous inquiéter, d'autant que la réorganisation de cette division décimée n'a été, à aucun moment évoquée en Comité Technique Local.

A suivre de très près....

1968 - 2018... !

Le 1^{er} mai doit être un jour de convergence des luttes et des mécontentements.

A Bordeaux, comme tous les ans le rassemblement s'effectuera place de la République à partir de 9h30 pour un départ en manifestation à partir de 10 h.